PROVINCE DE QUÉBEC, LE 14 OCTOBRE 2019 MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE.

PROCÈS-VERBAL de la séance d'assemblée extraordinaire du conseil municipal de St-Joseph-de-Lepage. Tenue le lundi, (14) octobre 2019 à 19h30 au Centre Lepageois.

Étaient présents: Mesdames les conseillères: Myriam St-Laurent et Josée Martin, messieurs les conseillers: Hugo Béland, et Jasmin Couturier. Absent: Yann-Érick Pelletier, Ghislain Vignola

Tous formants quorum sous la présidence de monsieur Magella Roussel, maire.

Tammy Caron, dg-sec-très, est aussi présente.

Confirmation que tous ont reçu l'avis de convocation.

Monsieur le maire, vérifie que tous ont reçu l'avis de convocation : réponse affirmative de tous.

1. 2019-209 ACCEPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Josée Martin appuyé par Madame Myriam St-Laurent et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

2. 2019-210 <u>ÉQUIPEMENT-TRACTEUR</u>

Il est proposé par Madame Myriam St-Laurent appuyé par Monsieur Hugo Béland et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage de procéder à l'achat d'un tracteur Massey Ferguson M1652 année 2012 avec un souffleur Normand n74-240 TRC, avec fourche à palette, gratte Walco 6 pieds neuve et une gratte à neige de modèle HLA modèle 1800 avec une garantie de 2 ans motopropulseur avec transport inclus pour un total de 40 680\$ avant taxe à Machinerie JNG Thériault inc.. Les fonds seront pris dans le surplus accumulé non affecté.

3. 2019-211 <u>COLLECTE DE GROS REBUTS</u>

Il est proposé par Madame Myriam St-Laurent appuyé par Monsieur Hugo Béland et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage d'ajouter la collecte des encombrants à l'appel d'offres des matières résiduelles à 1 fois par année à la fin mai.

4. 2019-212 <u>FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE</u>

Il est proposé par Madame Myriam St-Laurent et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 21h00.

Magella Roussel, maire Tammy Caron, dir. gén. sec-trés.

Approbation des résolutions

Je, *Magella Roussel*, maire de la Municipalité de St-Joseph-de-Lepage, approuve les résolutions votées lors de la séance extraordinaire du 14 octobre 2019, tenue à la salle du conseil du Centre Lepageois, 70, rue de la Rivière, à 19 h30.

En signant ce document, cela équivaut à la signature et à l'approbation de
chaque résolution votée lors de cette séance, exception faîte de la/ou des
résolutions suivantes :, le tout conformément à l'article 142 du
Code municipal.

Magella Roussel, maire